

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 novembre 2011

DCM N° 11-11-08

Objet : Financement d'actions dans le cadre de la politique de la ville.

Rapporteur : Mme KAUCIC, Adjoint au Maire

Plusieurs décisions d'attribution de subventions dans le cadre de la politique de la Ville ont été actées lors des précédents Conseils Municipaux. Une programmation complémentaire d'actions est proposée au Conseil Municipal, sous réserve de l'engagement contractuel des associations de produire un bilan d'activité et un compte-rendu financier des actions concernées.

Dans ce contexte, il est par conséquent proposé au Conseil Municipal de participer au financement des projets suivants pour un montant total de 33 999 €.

NOUVEAUX PROJETS

ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

« Action d'accompagnement vers l'alternance pour les jeunes post bac des quartiers messins » : Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes (AFIJ).

La Ville souhaite développer en 2012 un partenariat avec l'AFIJ pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés des ZUS. En effet, il est constaté que la formation en alternance est l'une des formes de professionnalisation de l'enseignement supérieur. Certains jeunes connaissent bien ce dispositif ; d'autres connaissent peu ou mal les opportunités proposées. C'est le cas des jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville.

Il s'agit donc de mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation qui vise à la fois à remédier à ce défaut d'information auprès des jeunes et de les mettre en relation avec des employeurs recrutant en contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation.

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Les chemins de la vie » : Association Promotion Emploi Formation (APEF).

L'action permet à 25 jeunes de 16 à 18 ans, issus des différents territoires de l'agglomération messine et suivis par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), d'entamer une démarche en vue d'intégrer des dispositifs de droit commun ou d'être embauchés en entreprise.

Participation de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Plateforme professionnalise vers un public de 45/55 ans et jeunes diplômés de moins de 26 ans » : Association Promotion Emploi Formation (APEF).

Le principe de mixer les deux publics créé une émulation, des échanges d'expériences et permet également de ne pas stigmatiser un public spécifique. L'accompagnement d'une trentaine de stagiaires comprend un volet orientation et un volet recherche d'emploi personnalisés.

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

HABITAT ET CADRE DE VIE

« Sensibilisation au tri sélectif et à la gestion des déchets » : Association METZ-POLE-SERVICES.

Une meilleure gestion urbaine des quartiers défavorisés participe à l'équité du traitement entre les territoires de la ville et contribue à améliorer l'image et l'attractivité des quartiers de la politique de la ville. La valorisation des déchets est aujourd'hui essentielle au développement durable. La Cour du Languedoc à Metz-Borny est un espace enclavé qui ne dispose pas de points d'apports volontaires et la gestion des déchets pose de réels problèmes.

Il s'agit de généraliser la pratique du tri sélectif et d'améliorer le taux de collecte, de lutter contre les dépôts sauvages d'encombrants, de créer des locaux spécifiques adaptés et de sensibiliser fortement les habitants de la Cour du Languedoc sur la gestion des déchets, dans une démarche éco-citoyenne

Subvention de la Ville de Metz : **6 500 €**

REUSSITE EDUCATIVE

« Ateliers de lecture » : Association PEP 57.

Suite à la défection de l'association Planète Lecture, l'association PEP 57 a proposé un dispositif d'accompagnement scolaire destiné aux primaires de 4 écoles du quartier de Metz-Borny. Il s'agit de 4 ateliers lecture pour les CP des écoles Chatrian 1 et 2, Jules Verne et Louis Pergaud. L'idée est de constituer des équipes de deux bénévoles et un étudiant intervenant/coordinateur pour une douzaine d'enfants, les bénévoles étant ceux qui participaient à l'action menée par Planète Lecture et qui se sont proposés pour continuer à s'investir auprès des enfants. Les étudiants et la coordinatrice pédagogique de l'association assureront le lien avec les professeurs des écoles. L'action débute en novembre et se déroulera dans les locaux de chaque école.

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

« Projets famille » : MJC BORNY.

Au service de la population du quartier de Metz-Borny depuis plus de quarante ans, la MJC a des contacts avec un public très varié. Dans son projet d'éducation populaire, elle se doit d'établir une relation cohérente avec les habitants. L'action projetée consiste donc à mettre en place un « Café Papote » (temps de discussion entre adultes, parents ou non, autour de thèmes choisis ou proposés, une exposition « Femme debout » (recueil de témoignages de femmes sur leur quotidien, leur histoire, leur culture), des sorties familiales (journée au parc Sainte Croix, au centre Pompidou....) et un atelier « fabrication de produits bio » (produits d'hygiène et de beauté). Un agent de médiation-famille suivra ce dispositif qui permettra ainsi une réelle proximité, un lien et une relation privilégiée avec les habitants du quartier.

Coût du projet : 11 550 €

Subvention de la Ville de Metz : **4 000 €**

ATELIERS JEUNES

Le programme Ateliers Jeunes s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance et propose aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de participer durant les vacances scolaires à des projets d'intérêt collectif en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs ainsi que, le cas échéant, des billets pour accéder à des spectacles (Arsenal, future BAM...).

Il est proposé de participer aux financements des projets portés par les associations suivantes :

	COÛT TOTAL	PARTICIPATION VILLE
TOUSSAINT 2011		
<u>APSIS-EMERGENCE</u> Opération Grand Nettoyage Caves/Greniers P1 (Metz-Nord)	3 666 €	819 €
<u>MJC BOILEAU</u> Amélioration des espaces de vie à la MJC	2 176 €	218 €
NOEL 2011		
<u>APSIS-EMERGENCE</u> Opération Grand Nettoyage Caves/Greniers P2 (Metz-Nord)	2 190 €	585 €
Opération Grand Nettoyage Caves/Greniers P3 (Metz-Nord)	1 648 €	432 €

Soit un total de **2 054 €**

OPERATIONS VILLE-VIE-VACANCES

Le programme Ville-Vie-Vacances est un dispositif complémentaire au Contrat Urbain de Cohésion Social sur le volet « Citoyenneté et Prévention de la Délinquance ». S'adressant à des jeunes de 11 à 18 ans, il permet aux associations et aux clubs de prévention spécialisée, de mettre en œuvre des projets destinés à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion sociale. La grande majorité des projets s'appuient sur une démarche de dépaysement des jeunes, pour permettre de dépasser le seul horizon de leur quartier et mettre en œuvre, avec eux, un projet pédagogique.

La Ville de Metz soutient les projets qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement sur le long terme, le cas échéant en articulation avec les Ateliers Jeunes ou s'inscrivant dans le secteur « jeunes » des associations socio-éducatives de proximité. Cette démarche permet ainsi à la Ville de compléter les crédits de droit commun au profit des populations des quartiers de la Politique de la Ville.

TOUSSAINT 2011

<u>MJC BORNY</u> T'as ton permis (Metz-Borny)	2 190 €	1 445 €
---	---------	----------------

Soit un total de **1 445 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Budget Primitif,

VU la Loi du 1^{er} août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

VU la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1^{er} janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

VU la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

VU l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

VU le courrier-circulaire du 8 novembre 2010 du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, valant prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale,

VU la correspondance en date du 8 février 2011 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2011 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

VU la décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE, en date du 18 février 2011, de proroger jusqu'au 31 décembre 2014 le Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'attache à s'engager,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'approuver et de participer pour une dépense de 33 999 € au financement des actions suivantes :

AFIJ

Action d'accompagnement vers l'alternance pour
les jeunes post-bac des quartiers messins 5 000 €

APEF

Plateforme professionnalisaante 5 000 €
Les Chemins de la Vie 5 000 €

APYSIS-EMERGENCE

AJ – Opération grand nettoyage caves/greniers P1	819 €
AJ – Opération grand nettoyage caves/greniers P2	585 €
AJ – Opération grand nettoyage caves/greniers P3	432 €

METZ-POLE-SERVICES

Sensibilisation au tri sélectif et à la gestion des déchets	6 500 €
---	---------

MJC BOILEAU

AJ – Amélioration des espaces de vie	218 €
--------------------------------------	-------

MJC BORNY

Projets famille	4 000 €
OVVV – T'as ton permis	1 445 €

PEP 57

Ateliers lecture	5 000 €
------------------	---------

D'ordonner les inscriptions budgétaires correspondantes,

De solliciter les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Isabelle KAUCIC
Adjointe au Maire

Service à l'origine de la DCM : Direction de la Politique de la Ville

Commissions :

Référence nomenclature "ACTES" : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 48

Absents : 7

Dont excusés : 7

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ